

Switzerland-Gland: Survey services

OJ S 131/2015 10/07/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Vallat Partenaires SA Conseils en marchés publics et en management de projets

Postal address: Rue des Tuillières 1

Town: Gland

Postal code: 1196

Country: Switzerland

For the attention of: Patrick Vallat

Additional information can be obtained from:

Official name: Vallat Partenaires SA Conseils en marchés publics et en management de projets

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=874549

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Vallat Partenaires SA Conseils en marchés publics et en management de projets

Postal address: Rue des Tuillières 1

Town: Gland

Postal code: 1196

Country: Switzerland

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Projet de territoire «Grand Genève 2016-2030».

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Territoire du Grand Genève.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), dont le siège se trouve à Genève, gère le projet du « Grand Genève ». Il a décidé de mettre en concurrence le mandat d'élaboration du projet de territoire Grand Genève 2016-2030, ceci sous la forme d'un appel d'offres de prestations de services en procédure ouverte au niveau international.

La procédure concerne l'attribution des prestations qui réunit les domaines de compétences suivants:

- aménagement du territoire/développement territorial;
- urbanisme/habitat;
- mobilité/trafic;
- environnement/paysage;
- cartographie (SIG).

Le bureau qui assume les compétences d'aménagement du territoire, du développement territorial et/ou d'urbanisme doit être le pilote et le coordinateur des prestations du groupement de mandataires. L'offre et le nombre d'heures doivent inclure cette prestation. Le pilote doit en outre posséder les compétences et connaissances transversales suivantes:

- connaissance et maîtrise des enjeux du développement durable;
- gestion de projet complexe et pluridisciplinaire;
- capacité d'analyse multi-thématique et de synthèse;
- capacité d'animation auprès de publics divers (élus, techniciens, grand public);
- force de proposition, capacité de coordination et d'impulsion;
- capacité d'écoute et de prise en compte des remarques;
- qualités rédactionnelles avérées et sens de la pédagogie;
- aptitude à tenir les délais et réactivité;
- connaissance des systèmes politico-administratifs suisse et français, et notamment de la démarche « politique des agglomérations 2016+ » initiée par la Confédération Suisse;
- connaissance des réglementations applicables dans chaque territoire;
- connaissance du territoire transfrontalier du Grand Genève et de son organisation;
- connaissance avérée du fonctionnement de l'appel à candidature « Projet d'Agglomération » de la Confédération Suisse;
- évaluation des politiques publiques.

II.1.6. CPV code(s)

79311000 Survey services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.10.2015. Completion 30.12.2016

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

L'association de bureaux par compétence requise n'est pas admise.

Seules les compétences environnement/paysage et cartographie peuvent être associées au groupement ou sous-traitées. Les autres compétences doivent obligatoirement être associées dans un groupement de mandataires co-solidaires et organisé en société simple avec Convention de partenariat.

Tous les membres du groupement doivent respecter les conditions de participation.

Le bureau qui assume le rôle de pilote ne peut déposer qu'une seule offre, donc n'être membre que d'un groupement de mandataires. Il en va de même pour les personnes de ce bureau.

Un bureau peut remplir l'ensemble ou une partie des compétences requises.

Les bureaux, qu'ils soient associés ou sous-traitants, qui assument les autres compétences que le bureau pilote peuvent être membres d'autres groupements, mais au maximum à trois.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: ne seront retenues que les offres émanant de bureaux suisses ou dont le siège social se trouve dans un des pays qui offrent la réciprocité en matière d'accès à leurs marchés publics, qui respectent les usages locaux, qui paient les charges sociales conventionnelles selon l'article 32 du règlement cantonal sur la passation des marchés publics (L 6 05.01) et qui apportent la preuve qu'ils exercent une activité en rapport quant à sa nature et à son importance avec celle dont relève le marché concerné (diplôme, certificat, maîtrise, inscription au RC ou sur un registre professionnel).

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Pour chaque membre du groupement:

— proposer au moins une référence achevée, mais débutée depuis moins de 8 ans, dans son domaine de compétence, qui tend à démontrer l'exécution de prestations au moins équivalentes à celles requises pour les enjeux du présent mandat, que ce soit en qualité, en complexité ou en importance;

— pouvoir mettre en avant une autre référence, éventuellement en cours de travail mais

achevée au moins à 80 %, qui tend à démontrer l'exécution de prestations utiles pour les enjeux du présent mandat.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Concept d'intervention méthodologique
2. Qualifications des personnes-clés
3. Offre d'heures pour l'exécution du mandat
4. Organisation du candidat
5. Qualités de communication
6. Références des bureaux

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: yes

Terms and method of payment: Aucun émolument de participation n'est requis.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

17.8.2015 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

until: 30.12.2016

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: les bureaux dont le siège se trouve dans un des pays non signataires de l'Accord OMC sur les marchés publics ou signataires mais qui n'offrent pas la réciprocité aux bureaux suisses en matière d'accès à leurs marchés publics, ne sont pas autorisés à participer à la procédure.

Conditions générales: Les conditions générales du contrat de mandat de l'État de Genève font foi.

Négociations: Jusqu'à et y compris la décision d'adjudication, les négociations sur les prix, les remises de prix et les prestations sont interdites.

Conditions régissant la procédure: Il est fixé un budget maximum plafonné de CHF 550 000 --, hors TVA et hors frais divers. Ce montant est imposé et servira de base de calcul des heures par le groupement de mandataires pour l'exécution complète du mandat.

Autres indications: Les bureaux sous mandat actuel du GLCT se ceux qui ont été mandatés à ce jour, sont autorisés à participer à la mise en concurrence de ce mandat. Ceci par le fait qu'ils n'ont pas participé à la préparation de cette procédure et à l'élaboration du cahier des charges. De plus, les résultats des prestations exécutées et achevées dans le cadre du projet Grand Genève sont accessibles et téléchargeables par les concurrents.

Indication des voies de recours: Le présent appel d'offres étant soumis au règlement genevois sur la passation des marchés publics (RSGe L 6 05.01), il peut faire l'objet d'un recours dans les 10 jours à compter de sa publication dans la FAO auprès de la Chambre administrative de la Cour de Justice genevoise, rue du Mont-Blanc 18, case postale 1956, 1211 Genève 1. Le recours devra être déposé en deux exemplaires, se référer au présent appel d'offres et contenir les conclusions dûment motivées, avec indication des moyens de preuves ainsi que la signature du recourant.

Délai de livraison/remarques: .

Délai de clôture pour le dépôt des offres/Remarques: Seules les offres arrivées à l'adresse du chapitre 1.2 ci-dessus, dans le délai fixé, en français, signées, datées et complètes seront prises en considération. Les offres qui ne respectent pas les conditions de participation seront exclues de la procédure.

Publication de référence nationale: Simap de la 7.7.2015, doc. 874549.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 20.7.2015

Conditions à l'obtention du dossier d'appel d'offres: l'inscription sur www.simap.ch n'équivaut pas à une inscription officielle ou à une demande de dossier.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

7.7.2015